

# D'hier à demain...RÉNOVATION & AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Depuis sa construction dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, jamais le corps du bâtiment actuel n'aura connu de tels transformations et agrandissement. Si des améliorations ont été réalisées au fil des années, il est temps aujourd'hui d'offrir de façon radicale plus de confort de travail pour les élèves comme pour les enseignants.

## UN GROUPE PROJET

Le groupe de projet en charge des travaux de rénovation et d'agrandissement a permis la concertation avec les enseignants et la commission scolaire et la prise en compte de leurs observations. Le Conseil Municipal a donc pu voter en conscience en février 2023 l'Avant-Projet Définitif.

## Architecture, choix des matériaux et intégration paysagère

Une architecture unitaire, compacte, homogène et contemporaine pour réinscrire cette école dans une dynamique urbaine tout en tenant compte de la valeur patrimoniale du bâtiment Jules Ferry et de ceux à proximité du site (église et ancien presbytère).

Bien que contraint, le projet va permettre sur la place de l'église, qui verra forcément sa physionomie changer, d'apporter un dégagement visuel sur la nature environnante, tout comme le préau qui, de l'autre côté du bâtiment rénové, fera entrer la lumière vers la cour de l'école et donnera à voir le paysage avec un « mur » en verre.

Un projet qui correspond à l'exigence de l'équipe municipale tant par sa réponse architecturale sobre et fonctionnelle que par sa dimension environnementale (bois massif, panneaux solaires, baies vitrées, huisseries alu, PAC...).



## Espaces et circulation intérieure revisités

Des espaces de circulation lumineux, extérieurs à l'ancien bâtiment, et complètement revisités, permettent d'accéder :

- à une salle de classe supplémentaire,
- aux classes actuelles rénovées,
- à un bureau de direction avec vue sur les cours ,
- à des sanitaires avec accès PMR,
- à une salle pour les enseignants,
- à des lieux de rangement et une salle d'archives.

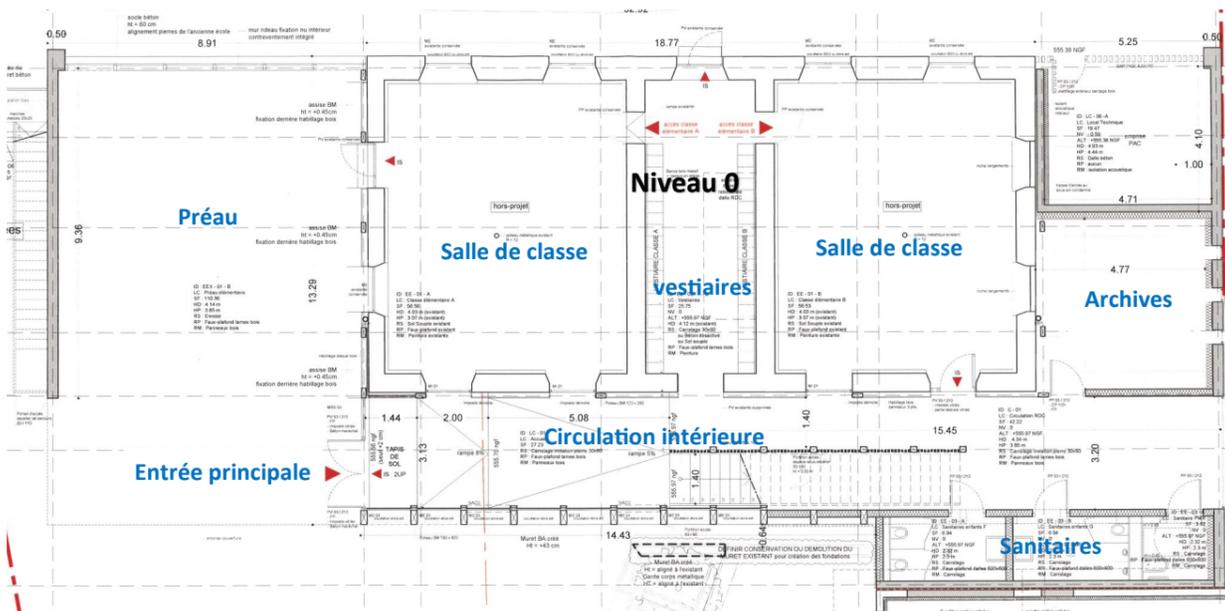
## DURÉE DES TRAVAUX

**15 mois : de juillet 2023 au mois de septembre 2024, inclus.**

Le déménagement et le ré-emménagement auront lieu dès les premiers jours de juillet 2023 puis en octobre 2024.

## Et pendant ce temps là ...une école temporaire

Dans le courant du mois de juin de cette année, seront installés temporairement sur le terrain de basket\* et sur 2 niveaux, afin de libérer le plus d'espace possible à une cour de récréation totalement sécurisée, plusieurs modules provisoires correspondant au nombre de salles de classe, aux commodités, aux espaces de rangement ainsi qu'à une salle des enseignants avec bureau de direction.



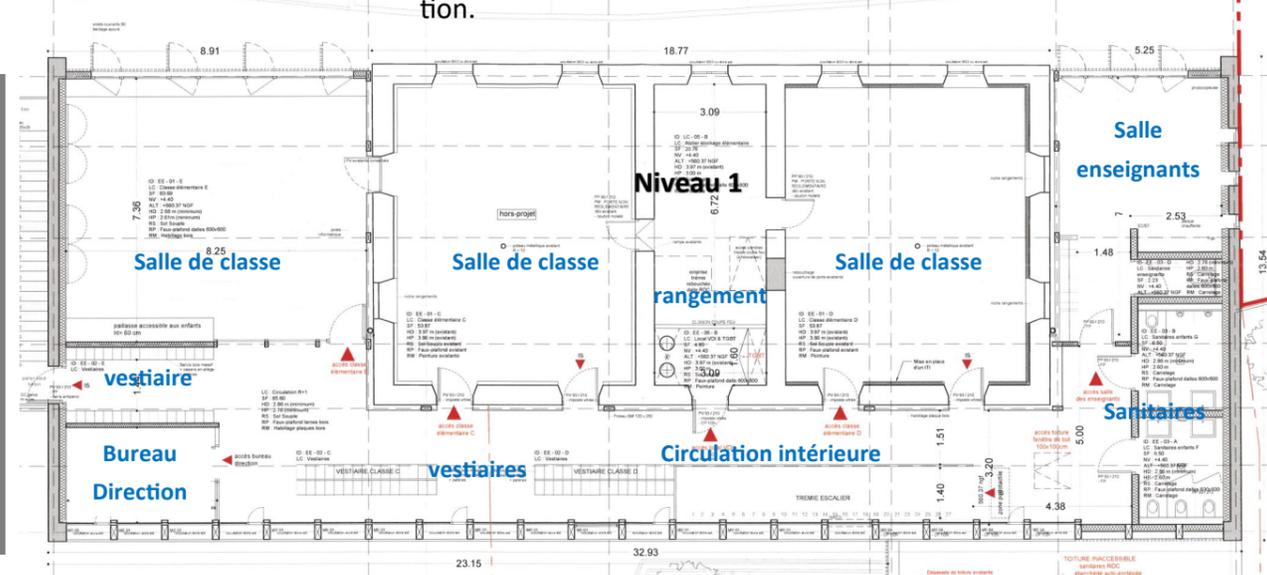
## BUDGET HT

Maitrise d'œuvre

**260 K€**

Travaux

**1,9 M€** estimés qui devraient être atténués par des subventions de l'Etat, de la Région AU-RA et du Département 74.



\* Le marché sera déplacé sur un espace réhabilité, entre la maison Perissoud et la mairie